



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin
Agence Principale de Cotonou
Service des Etudes et de la Statistique

Journée de diffusion des comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2021

Dossier de presse

La Direction Nationale de la BCEAO pour le Bénin a organisé le 16 février 2023, par visioconférence via Google Meet, la journée de diffusion des comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2021.

La manifestation a connu la participation d'une centaine d'invités provenant de l'Administration publique, des organisations internationales, du secteur privé, des banques, des universités et centres de recherche. Les membres du Comité National de la Balance des Paiements ont également pris part à cette séance.

Les travaux ont été consacrés à l'analyse des résultats de la balance des paiements de l'année 2021 et de la position extérieure globale à fin décembre 2021 du Bénin.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours de bienvenue de Monsieur Emmanuel ASSILAMEHOO, Directeur National de la BCEAO pour le Bénin, et l'allocution du représentant du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, Monsieur Hermann Orou TAKOU. La modération du débat a été assurée par Monsieur Laurent HOUNSA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.

On retiendra qu'en 2021, les échanges extérieurs du Bénin se sont déroulés dans un contexte international marqué par une reprise économique vigoureuse dans la plupart des pays et une activité économique nationale dont le taux de croissance est estimé à 7,2% contre 3,8% en 2020. Le solde global de la balance des paiements (**Cf. note méthodologique ci-dessous**) affiche un excédent plus élevé en 2021 (597.462,3 millions¹) qu'une année plus tôt (306.937,9 millions). Cette évolution traduit un excès de couverture du déficit des transactions courantes par l'excédent du compte de capital et les entrées nettes de flux financiers enregistrées en termes d'investissements de portefeuille et d'investissements directs.

Quant au déficit des transactions courantes, il s'est établi à 4,2% en 2021 contre 1,7% en 2020, en relation principalement avec une progression des importations de biens à un rythme plus élevé (+22,4%) que celui des exportations de biens (+17,4%), combinée à une hausse des importations nettes de services (+44,9%) et des paiements nets de revenus primaires (+50,6%). Cette évolution est à mettre en relation avec la conjoncture économique durant l'année sous revue.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est creusé de 35.292,1 millions pour se situer à 104.990,2 millions en 2021 en liaison avec les intérêts payés au titre de la dette publique extérieure (-56.747,5 millions) et les revenus nets versés (-53.252,1 millions) aux investisseurs directs étrangers. Quant au compte de revenu secondaire, il maintient un profil excédentaire, en relation avec les transferts reçus par les administrations publiques dans le cadre de la coopération internationale et les envois de fonds des béninois résidents à l'étranger. Son excédent s'est établi à 125.549,1 millions contre 162.594,5 millions en 2020, en relation avec le repli des appuis apportés au Gouvernement par ses partenaires techniques et financiers

¹ Les valeurs retracées dans le document sont en francs CFA

pour soutenir la riposte contre la pandémie de Covid-19 et la relance économique au Bénin.

Le compte de capital est ressorti excédentaire de 143.841,2 millions au cours de l'année sous revue contre 100.503,0 millions en 2020, en liaison avec une hausse des transferts en capital reçus par les administrations publiques et les organisations non gouvernementales implantées au Bénin.

S'agissant de la Position Extérieure Globale (PEG), elle dégage un passif financier net de 4.261.673,2 millions au 31 décembre 2021 contre 3.952.792,3 millions au 31 décembre 2020. Le stock des actifs s'est établi à 3.424.961,3 millions au 31 décembre 2021 contre 2.592.948,6 millions une année plus tôt. Les actifs sont détenus sous forme d'investissements de portefeuille (57,0%), notamment de titres publics acquis sur le marché régional de la dette publique, d'avoirs de réserve (14,9%) et de prêts (13,7%). Ces actifs sont concentrés dans la zone UEMOA (67,4%). Quant aux passifs, ils sont constitués d'emprunts extérieurs (+40,4%), d'investissements directs (+26,4%) et d'investissements de portefeuille (+21,0%). Ils sont contractés auprès des autres pays (53,1%), des pays de l'UEMOA (32,6%) et de la Zone euro (14,3%). Les variations nettes induites par les autres changements d'actifs et de passifs se sont élevées à -48.122,4millions, imputables essentiellement aux variations du taux de change.

Dans l'objectif de corriger le déficit structurel du compte courant de la balance des paiements et de renforcer les entrées de ressources au niveau du compte financier, les recommandations ci-après ont été formulées :

1. A l'endroit du Gouvernement

- Poursuivre les actions de diversification de l'économie, en favorisant les initiatives du secteur privé visant le renforcement des capacités de transformation des produits agricoles, autrefois exportés à l'état brut ;
- Continuer le renforcement du cadre d'investissement par l'assouplissement des procédures, la disponibilité des services publics, l'amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau de meilleure qualité ;
- Poursuivre les actions de consolidation de la coopération commerciale avec le Nigeria et les autres pays de la sous-région ;
- Poursuivre le renforcement de la gestion de la dette, en continuant de viser la réduction du coût et des risques de change dans la stratégie d'endettement.

2. A l'endroit du secteur privé

- Se positionner sur les opportunités offertes par le Gouvernement, en investissant notamment dans la zone économique spéciale de Glo-Djigbé ;
 - Encaisser et rapatrier les recettes d'exportation conformément aux dispositions du Règlement des relations financières extérieures.
-

Note méthodologique

1. La balance des paiements retrace les flux des transactions (opérations courantes, opérations en capital et opérations financières) entre les résidents d'une économie et le reste du monde durant la période sous revue (annuelle ou trimestrielle).
 2. Le solde global de la balance des paiements est la différence entre le total des transactions inscrites au crédit et celui des transactions portées au débit, c'est à dire la différence entre les flux financiers en provenance et à destination de l'extérieur au titre de divers échanges réalisés entre les agents économiques résidents d'un pays et le reste du monde.
 3. Le compte courant ou balance courante d'une balance des paiements est la différence entre les transactions inscrites au crédit et celles portées au débit au niveau des postes relatifs aux biens, aux services, aux revenus primaires et secondaires.
 4. Les données sur les échanges de biens sont évaluées franco à bord (fab), c'est-à-dire hors frais de transport et d'assurance qui sont classés en services. Elles se composent des données d'échanges de marchandises publiées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) d'une part, du négoce international et d'ajustements méthodologiques calculés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec l'INStAD, d'autre part. Les modifications des données de l'INStAD permettent d'assurer la conformité de la balance des paiements du Bénin aux normes internationales édictées par le FMI et de ce fait la comparaison avec les autres pays. Le motif conceptuel de ces retraitements est de considérer qu'il y a échange international lorsqu'il y a transfert de la propriété économique, et d'assurer ainsi la cohérence avec la comptabilité nationale puisque celle-ci est également fondée sur la notion de propriété économique.
 5. Les services autres que services de voyages (tourisme et voyages professionnels, pour l'essentiel), services de transports et services de conseil, de R&D ou liés au commerce comprennent les services de fabrication, d'entretien et de réparation, de construction, d'assurance et de pension, les services financiers, les commissions pour usage de propriété intellectuelle, les services de télécommunication, d'informatique et d'information, les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs et les services des administrations publiques.
 6. Les revenus comprennent les revenus primaires et les revenus secondaires. Les revenus primaires sont ceux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (rémunération des salariés), pour la fourniture d'actifs financiers (revenus d'investissements) ou pour la location de ressources naturelles (loyers) ainsi que les impôts et subventions sur les produits et la production. Les revenus secondaires correspondent aux opérations de répartition non liées aux moyens de production (contributions budgétaires aux institutions européennes, envois de fonds...).
 7. L'investissement direct signifie qu'une unité résidente d'une économie réalise un investissement qui lui confère un contrôle ou un niveau significatif d'influence sur la gestion d'une entreprise résidente d'une autre économie. Concrètement, il s'agit des cas où l'investisseur possède une participation qui lui donne droit à 10% au moins des droits de vote dans l'entreprise d'investissement direct résidente d'une autre économie.
 8. Les « Autres investissements » (prêts et emprunts) composent une rubrique du compte financier qui englobe toutes les opérations sur les actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne relèvent ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des instruments financiers dérivés, ni des avoirs de réserve. En pratique, cela recouvre, pour l'essentiel, les dépôts auprès des banques, ainsi que les opérations de prêts et emprunts, entre banques le plus souvent, mais aussi effectuées par des sociétés d'assurances, des entreprises, et des fonds d'investissement de toute nature.
 9. La Position Extérieure Globale représente un état de patrimoine qui retrace, de manière aussi exhaustive que possible, l'ensemble des actifs et des passifs financiers d'un pays (les résidents) vis-à-vis de l'extérieur (les non-résidents).
-